



SYNDICAT NATIONAL DES
METIERS DE L'INSERTION

Paris, le 20 mai 2022

**Mission Locale La Rochelle
Ré, Pays d'Aunis,
90 Rue de Bel-Air
17000 La Rochelle**

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de la Mission locale,

Voilà plus d'un mois, vous avez décidé d'interdire l'accès de la Mission Locale au directeur de la structure au motif grave de devoir protéger tous les salariés.

Cette décision a été prise, selon les informations internes, à la suite d'une rencontre entre la Présidente et la représentante du personnel au CSE de la CGT. Des témoignages auraient été rapportés par la représentante du personnel pour étayer votre décision. La protection des salariés relève effectivement de la responsabilité de l'employeur, toutefois, à partir du moment où tous les salariés doivent être protégés, ils sont en droit de savoir de quoi ils doivent l'être.

De plus, le mutisme de la Présidente vis-à-vis des salariés depuis le début de cette affaire, sauf à leur dire d'effectuer son travail avec professionnalisme, est très mal vécu par eux. Ils ont toujours effectué leur travail avec professionnalisme et continuent de le faire sans besoin d'un rappel. Cependant, ils s'interrogent légitimement sur cette absence remarquée.

Enfin, et c'est là le plus grave à nos yeux, les salariés subissent une désorganisation de la structure qui les désoriente. Certains font état de difficulté à se rendre au travail et pire, de souffrance au travail.

Soumis à ces diverses conditions et pressions, de nombreux salariés ont fait appel à la CFDT alors qu'elle n'a jamais été implantée dans la Mission Locale. Le Synami-CFDT a répondu présent et a créé une section syndicale afin de donner la parole à des salariés qui ne se retrouvent pas dans la représentation actuelle.

Synami-cfdt.fr

☎ : 01 56 41 51 81 et 60

📠 : 01 56 41 51 51

synami@pste.cfdt.fr

Syndicat national des métiers de l'insertion CFDT

47/49, avenue Simon Bolivar

75019 PARIS



SYNDICAT NATIONAL DES
METIERS DE L'INSERTION

Face à la déstabilisation de l'équipe et son besoin de transparence, nous souhaitons vous rencontrer pour faire le point de la situation et surtout évoquer avec vous l'avenir, à court et moyen terme, de la Mission Locale. Des défis importants sont face à nous, comme la montée en charge du CEJ ou encore la coopération avec Pôle Emploi dans le cadre ou non de France Travail et nous tenons à ce que l'outil Mission locale soit en ordre de marche pour les affronter avec succès.

Comme la loi ne nous permet pas de désigner un représentant de la section syndicale, Mme Sophie CARRO a accepté de se faire notre relais à l'interne. Elle sera accompagnée à ce rendez-vous attendu par Mme Fanny LE GALL, déléguée régionale et membre de notre conseil syndical national du Synami-CFDT. Vous pouvez donc joindre directement notre collègue à la Mission Locale ou par les canaux suivants :

Sophie CARRO – 06 32 71 85 39 – s.carro@missionlocale.com

Fanny LE GALL – 06 68 32 00 75 – synami@pste.cfdt.fr

Il y a un besoin impératif pour les salariés d'avoir des administrateurs, membres du bureau, à leur écoute, et nous espérons que vous répondrez favorablement à notre requête.

Vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir, mesdames et messieurs les membres du bureau, nos plus sincères salutations.

Isabelle KLEM
Secrétaire Générale

Synami-cfdt.fr

☎ : 01 56 41 51 81 et 60

📠 : 01 56 41 51 51

synami@pste.cfdt.fr

Syndicat national des métiers de l'insertion CFDT

47/49, avenue Simon Bolivar

75019 PARIS